

En 2007, le Quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a révélé avec force que le climat se réchauffait, en spécifiant : « Il est fort probable que l'augmentation des émissions anthropiques de gaz à effet de serre est responsable, dans une large mesure, de la hausse des températures moyennes mondiales depuis le milieu du 20ème siècle. » Le dioxyde de carbone (CO₂), libéré lors de la combustion de combustibles fossiles, représente plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

Les émissions de dioxyde de carbone ont atteint 28 milliards de tonnes métriques en 2005 et elles continuent à augmenter, entraînant des concentrations accrues de CO₂ dans l'atmosphère. Au niveau mondial, les émissions ont augmenté de 30 % entre 1990 et 2005, avec une croissance annuelle plus marquée entre 2000 et 2005 qu'au cours de la décennie précédente. Entre 1990 et 2005, les changements concernant les émissions sont intervenus dans une fourchette allant de 38 % de diminution dans les pays de la Communauté d'États indépendants à 82 % d'augmentation en Asie du Sud-Est. Les émissions par habitant sont toujours les plus fortes dans les régions développées, à environ 12 tonnes métriques de CO₂ par personne et par an, contre environ 3 tonnes métriques dans les régions en développement et 0,8 tonne métrique en Afrique subsaharienne. Les émissions par unité de production économique ont chuté de plus de 20 % dans les régions développées, tandis qu'elles ont augmenté de 35 % en Asie du Sud-Est et de 25 % en Afrique du Nord.

Bien qu'aucune zone ne puisse se soustraire à l'impact néfaste des changements climatiques, l'Arctique, les petites îles, les méga deltas d'Asie et d'Afrique, et la région africaine dans son ensemble semblent être particulièrement vulnérables en raison de leur forte exposition aux effets des changements climatiques, de la capacité limitée de leurs populations de s'adapter aux conséquences, voire à cause de ces deux facteurs.

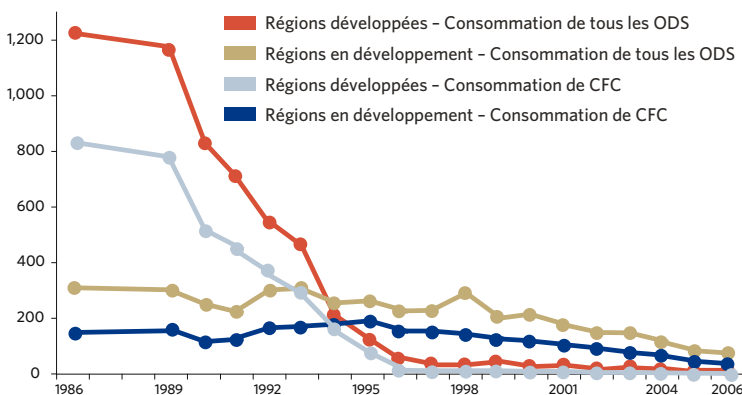
Les pays développés parties au Protocole de Kyoto sont convenus de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5 % d'ici à 2012 par rapport aux niveaux de 1990. Lors de la Conférence des Nations Unies de 2007 sur les changements climatiques à Bali, les pays ont entamé de nouvelles négociations dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour parler qui devraient s'achever à la fin de 2009. Les négociations ont porté à la fois sur l'atténuation des changements climatiques et sur l'adaptation à ces phénomènes – deux aspects auxquels il faut s'attaquer simultanément et de toute urgence. Un apport de ressources financières et d'investissements, ainsi que la mise au point et le transfert de technologies (partage d'expertise

et de technologies entre les nations et les régions), ont été jugés d'une importance vitale.

La rupture du lien entre l'utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre exigera l'adoption de technologies plus efficaces pour l'approvisionnement en énergie et l'utilisation d'énergie, et une transition vers des sources d'énergie renouvelable plus propres. Face à une demande croissante d'énergie de par le monde, de gros investissements dans des projets énergétiques devraient intervenir au cours des prochaines années. Il est important d'agir immédiatement. Les investissements consentis aujourd'hui détermineront l'évolution des émissions de gaz à effet de serre au cours des décennies à venir.

Limitation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone pour atténuer les changements climatiques

Consommation de toutes les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS) et de chlorofluorocarbones (CFC), 1986-2006 (Milliers de tonnes métriques ayant le potentiel de détruire la couche d'ozone)



Le Protocole de Montréal a permis d'éliminer progressivement plus de 96 % de toutes les substances appauvrissant la couche d'ozone (ODS). Ce succès quantitatif pour la protection de la couche d'ozone est aussi très favorable au climat car nombre de substances qui appauvrissent la couche d'ozone dont l'utilisation est réglementée conformément au Protocole sont également des gaz à effet de serre actifs. Selon les estimations, sans l'effort consenti partout dans le monde pour protéger la couche d'ozone, l'effet de serre des émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone aurait été équivalent aux émissions de dioxyde de carbone, qui est actuellement le gaz à effet de serre qui contribue le plus à l'évolution du climat.

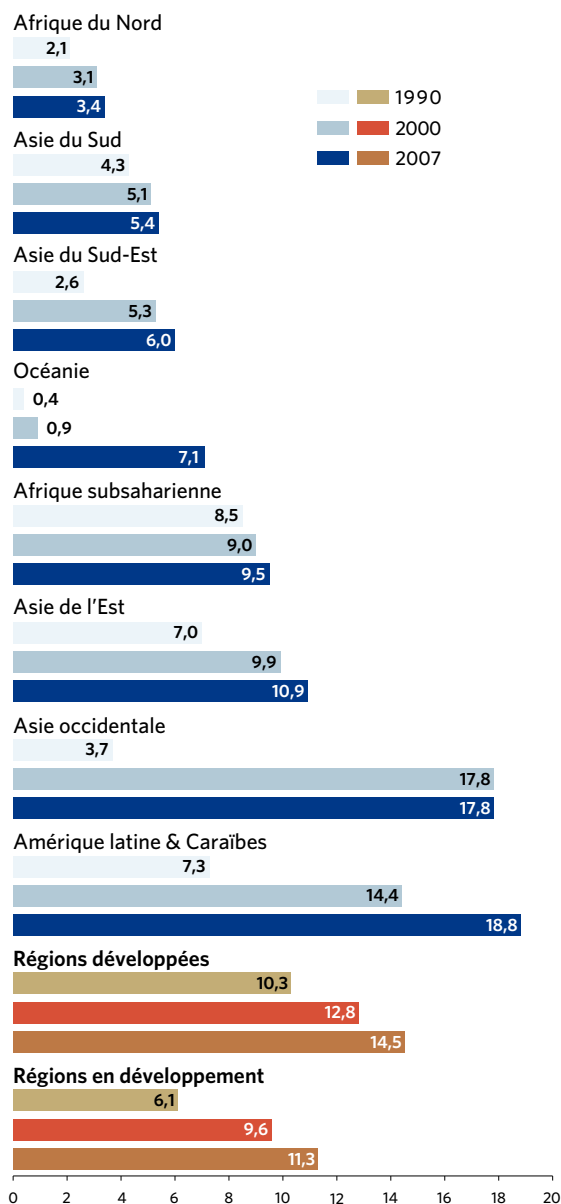
En septembre 2007, le 20ème anniversaire du Protocole de Montréal, les gouvernements ont pris acte de ce double avantage, tant pour la couche d'ozone que pour l'évolution du climat, en convenant de rapporter à un maximum de 10 ans la date limite d'élimination finale des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), la substance appauvrissant la couche d'ozone la plus couramment utilisée. Ils ont aussi convenu de fournir des fonds suffisants et stables aux pays en développement pour les aider à accélérer l'élimination de ces substances.

CIBLE

Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte

Acorder davantage d'attention à la conservation des aires marines et des terres

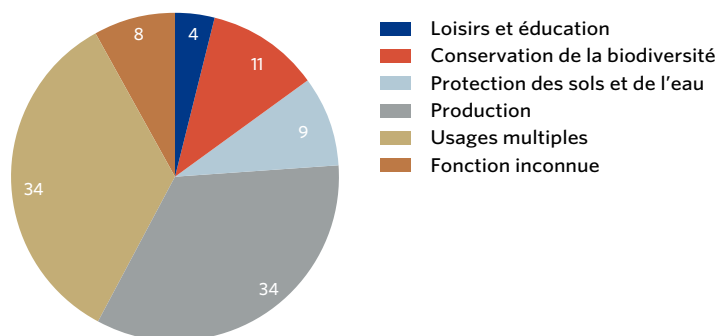
Proportion d'aires protégées terrestres et marines, 1990, 2000 et 2007 (Pourcentage)



Face à une perte généralisée de la diversité biologique, la communauté internationale a encouragé la protection des terres et du milieu marin. Ainsi, près de 21 millions de kilomètres carrés de terre et de mer (jusqu'à une limite de 12 milles nautiques) ont été mis sous protection en 2007. Malgré leur importance pour la stabilité des stocks de poisson et des moyens de subsistance côtiers, 0,7 % seulement des océans de la planète – soit environ 2 millions de kilomètres carrés – sont protégés. Par ailleurs, la protection à elle seule ne suffit pas : toutes les aires protégées doivent être gérées efficacement à des fins de conservation.

La déforestation ralentit et de nouvelles forêts sont sélectionnées à des fins de conservation de la biodiversité

Proportion d'aires forestières, par fonction, 2005 (Pourcentage)

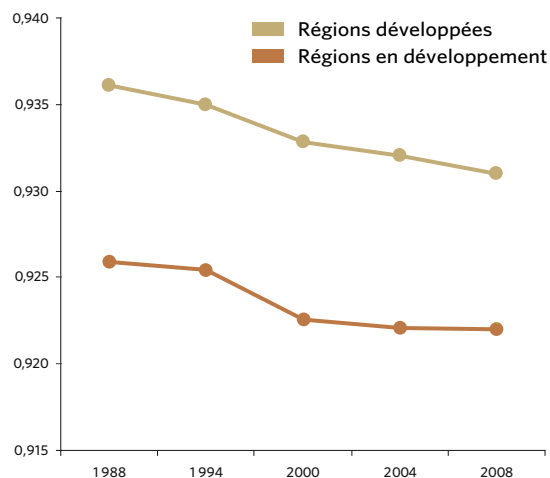


La déforestation continue à poser de sérieux problèmes, bien que la perte nette d'aires forestières ait tendance à ralentir. Grâce à la création de boisements, à la remise en état des paysages et à l'expansion naturelle des forêts, la déforestation d'environ 13 millions d'hectares par an s'est soldée par une diminution nette de quelque 7,3 millions d'hectares de zones forestières par an pendant la période 2000-2005, contre 8,9 millions d'hectares par an au cours de la décennie précédente.

Les forêts jouent un rôle crucial dans l'atténuation des changements climatiques. Elles conservent aussi la biodiversité, les sols et les ressources en eau, et des forêts gérées de manière durable peuvent renforcer les économies locales et nationales, et promouvoir le bien-être des générations actuelles et futures. La superficie totale des forêts spécifiquement désignée à des fins de conservation de la biodiversité a augmenté d'environ 96 millions d'hectares, soit près d'un tiers, depuis 1990, et représente aujourd'hui plus d'un dixième de la superficie totale couverte par les forêts. En plus des forêts protégées, la conservation des écosystèmes forestiers et de la flore et de la faune dans d'autres zones boisées a également progressé. Il en va de même pour le pourcentage de forêts spécifiquement désignées à des fins de protection des sols et des ressources en eau, qui est passé de 8 % en 1990 à 9 % en 2005, ce qui représente un accroissement de plus de 50 millions d'hectares depuis 1990.

Le nombre d'espèces menacées d'extinction augmente rapidement

Proportion de toutes les espèces qui devraient survivre dans un avenir proche en l'absence de mesures supplémentaires de conservation, 1988-2008 (Indice de la Liste rouge de l'UICN - pour toutes les espèces d'oiseaux)

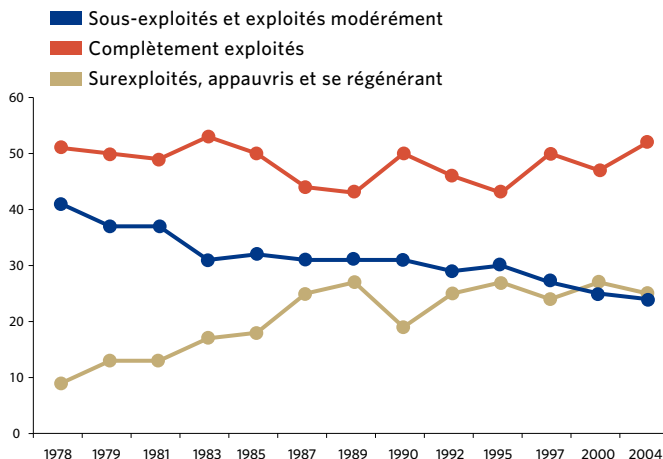


Les tendances en matière de risques d'extinction peuvent être mesurées grâce à l'indice de la Liste rouge de l'Union mondiale pour la nature, qui révèle l'équilibre net entre des améliorations réelles de l'état des espèces (mesurées par le changement de catégorie dans laquelle elles sont répertoriées dans la Liste rouge de l'UICN), notamment celles résultant d'activités de conservation couronnées de succès, et les détériorations de leur état, par exemple la diminution des effectifs. L'indice n'inclut pas les changements découlant d'une révision de la taxonomie ou d'une amélioration des connaissances. L'indice pour les oiseaux révèle que c'est en Afrique du Nord et en Asie occidentale qu'ils sont le moins menacés, et en Océanie qu'ils sont le plus menacés, une région où les espèces insulaires sont exposées à des espèces envahissantes propagées accidentellement ou délibérément par l'homme. En raison de la déforestation rapide des terres basses Sundaïc de la région, on a constaté récemment une forte détérioration de l'état de conservation des espèces d'oiseaux en Asie du Sud-Est.

À l'heure actuelle, on dispose de données plus complètes pour les oiseaux, qui sont des indicateurs utiles bien qu'imparfaits des tendances des autres formes de biodiversité. Plusieurs autres classes d'organismes, comme les mammifères, les amphibiens, les cycadacées et les conifères seraient encore plus menacées que les oiseaux.

Une gestion améliorée de la pêche permettra de lutter contre l'appauvrissement des stocks de poissons

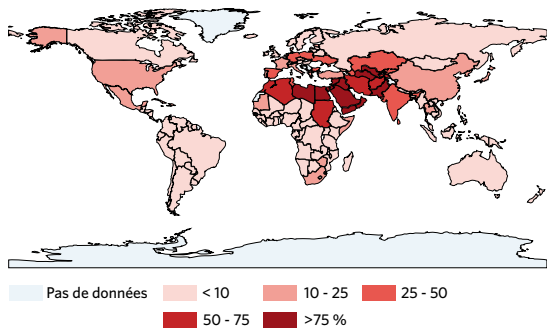
Statut d'exploitation des stocks de poissons, 1978-2004 (Pourcentage)



La proportion de stocks surexploités et appauvris par les pêches de capture marines a légèrement augmenté au cours des 20 dernières années, tandis que la proportion de stocks sous-exploités et modérément exploités a diminué. Le total des captures est resté sensiblement stable grâce à l'utilisation de nouvelles ressources, mais cela risque de devenir de plus en plus difficile. De grands efforts devront être déployés pour améliorer la gestion de la pêche afin de renforcer la capacité productive des stocks exploités. Une action s'impose aussi pour atténuer les impacts de la pêche sur les écosystèmes aquatiques. Ces problèmes peuvent être traités grâce à l'adoption d'une approche globale et participative de la gestion de la pêche au niveau de l'écosystème. Un certain nombre d'initiatives allaient dans ce sens, par exemple en réduisant le total des prises autorisées pour les espèces commerciales, en limitant les prises accessoires d'espèces vulnérables (par exemple pour les oiseaux marins et les tortues de mer), et en créant des aires protégées marines. Toutefois, la réduction de la capacité de pêche reste un objectif clé de la gestion mondiale de la pêche.

Près de la moitié de la population mondiale est confrontée à une pénurie d'eau

Eau de surface et eau souterraine extraite en pourcentage du total de ressources en eau renouvelables (autour de 2000)



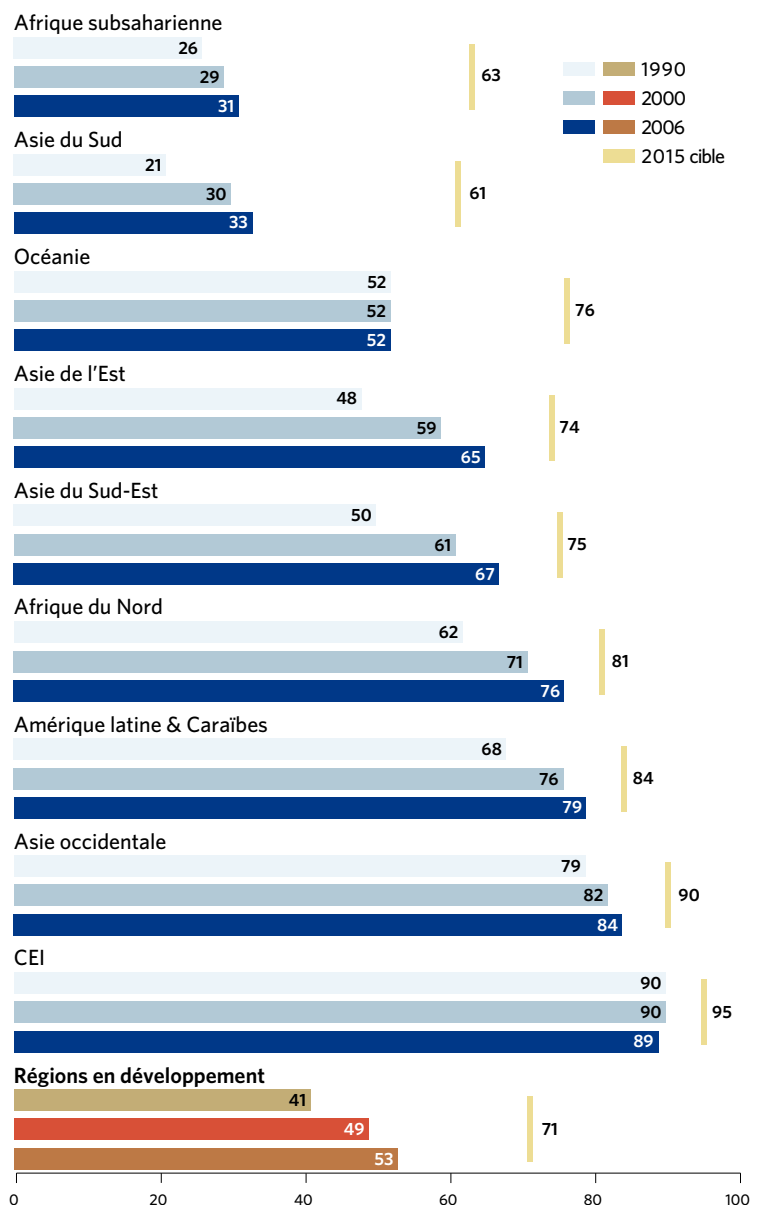
L'utilisation d'eau a progressé plus de deux fois plus rapidement que la population au cours du siècle écoulé. Si l'on ne peut pas parler actuellement de pénurie d'eau au niveau mondial, près de 2,8 milliards de personnes, représentant plus de 40 % de la population mondiale, vivent dans des bassins fluviaux caractérisés par une forme ou une autre de déficit des ressources en eau. Plus de 1,2 milliard d'entre elles vivent dans des conditions de pénurie physique d'eau, qui se produit quand plus de 75 % de l'eau d'un cours d'eau est extraite. La situation est gravement compromise en Afrique du Nord et en Asie occidentale, tout comme certaines régions de grands pays comme la Chine et l'Inde. Au nombre des symptômes, on peut citer la dégradation de l'environnement et la compétition pour l'eau. Encore 1,6 milliard de personnes vit dans des zones de pénurie d'eau économique, où le capital humain, institutionnel et financier limite l'accès à l'eau, bien que l'eau soit disponible dans la nature pour satisfaire la demande des populations. Ces conditions se rencontrent dans une bonne partie de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne. Les symptômes de cette situation sont l'absence d'infrastructures ou le sous-développement des équipements, l'extrême sensibilité à la sécheresse à court et à long terme, et la difficulté d'accès à un approvisionnement en eau fiable, surtout dans les campagnes.

CIBLE

Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

Davantage de personnes utilisent des installations sanitaires, mais il faudra redoubler d'efforts pour atteindre la cible

Proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées, 1990, 2000 et 2006 (Pourcentage)

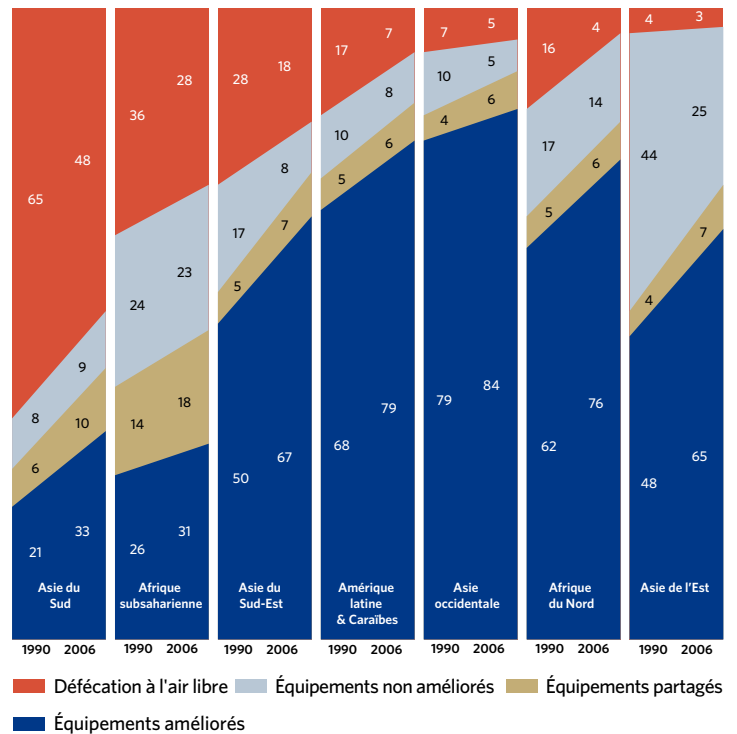


Depuis 1990, le nombre de personnes dans les régions en développement qui utilisent des installations sanitaires améliorées a augmenté de 1,1 milliard, l'Asie du Sud-Est et l'Asie de l'Est affichant des améliorations notables. Cependant, pour atteindre la cible, le nombre de personnes utilisant des installations sanitaires doit augmenter de 1,6 milliard environ au cours des sept prochaines années, soit une croissance nettement plus importante que celle enregistrée depuis 1990. Près de 2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'assainissement – soit plus de 1 milliard en Asie et un demi-milliard en Afrique subsaharienne. En 2006, on comptait 54 pays dans lesquels moins de la moitié de la population utilisait des installations sanitaires améliorées; les trois quarts de ces pays se trouvaient en Afrique subsaharienne.

Près de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des zones rurales. Toutefois, les habitants des villes représentent plus de 70 % des habitants qui n'ont pas accès à l'assainissement. Les zones urbaines, malgré leurs efforts, n'ont pas pu faire face à la croissance démographique. Dans 21 pays d'Afrique subsaharienne, 16 % seulement du quintile le plus pauvre de la population ont accès à l'assainissement, contre 79 % de la population dans le quintile le plus riche.

Dans les régions en développement, près d'une personne sur quatre n'utilise aucune forme d'assainissement

Proportion de la population classée par pratique sanitaire, 1990 et 2006 (Pourcentage)

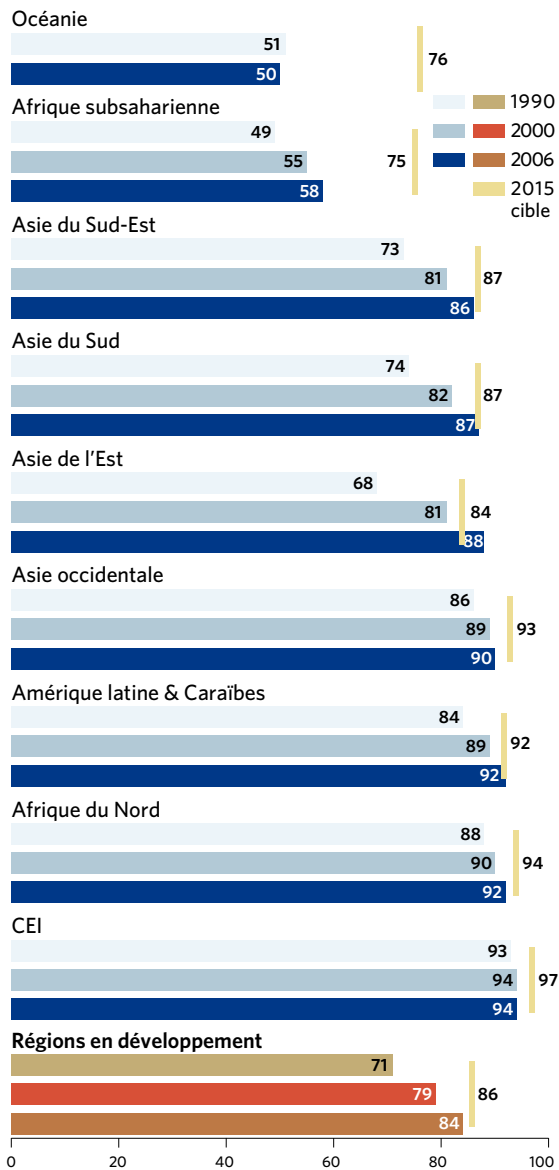


Près d'un quart de la population du monde en développement vit sans aucune forme d'assainissement. En plus, 15 % utilisent des installations sanitaires ne garantissant pas une séparation hygiénique entre les déchets humains et le contact humain. La défécation à l'air libre met en danger l'ensemble de la communauté, et pas uniquement les personnes qui la pratiquent, en raison du risque accru de contracter des maladies diarrhéiques, le choléra, des infestations vermineuses, l'hépatite et les maladies associées.

Si la défécation à l'air libre recule dans toutes les régions, elle est toujours pratiquée par près de la moitié de la population en Asie du Sud et par plus d'un quart des personnes vivant en Afrique subsaharienne. Sur 1,2 milliard de personnes de par le monde qui pratiquent la défécation à l'air libre, plus d'un milliard vit dans des zones rurales.

Bien que l'accès à des sources améliorées d'eau potable ait progressé, près d'un milliard de personnes en est privé

Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable, 1990 et 2006 (Pourcentage)



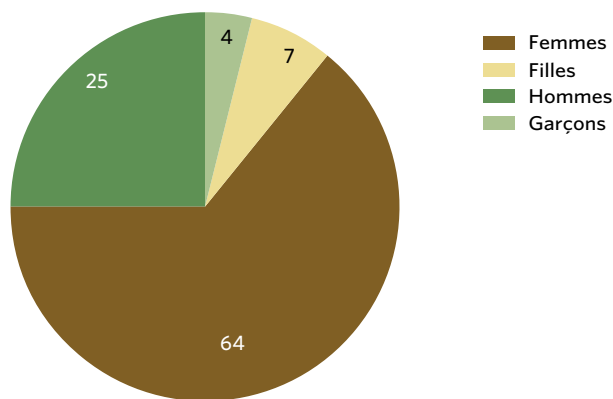
Depuis 1990, 1,6 milliard de personnes a acquis un accès à l'eau salubre. À ce rythme, le monde devrait pouvoir atteindre sa cible en matière d'eau potable, selon laquelle 89 % de la population des régions en développement utiliseront des sources améliorées d'eau potable d'ici à 2015. Mais aujourd'hui près d'un milliard de personnes n'a toujours pas accès à l'eau salubre.

Les progrès ont été les plus marqués en Asie de l'Est, où plus de 400 millions de personnes ont acquis un accès à de l'eau plus salubre et où la couverture a augmenté de 20 % depuis 1990. Les progrès ont été plus lents en Afrique subsaharienne, qui compte aujourd'hui plus d'un tiers des personnes sans accès à l'eau salubre et qui a besoin d'un stimulant pour atteindre la cible.

En 2006, 96 % de la population urbaine des régions en développement avaient accès à des sources améliorées d'eau potable, contre 78 % des habitants des zones rurales. Près de 742 millions d'habitants des zones rurales n'avaient toujours pas accès à l'eau potable, contre 137 millions dans les zones urbaines. Le même écart caractérise l'eau sous conduite, avec 30 % seulement des ménages connectés à un réseau de canalisation de l'eau potable.

Ce sont surtout les femmes qui se chargent de la collecte de l'eau

Membre de la famille qui se charge généralement d'aller chercher de l'eau, 2005/2006 (Pourcentage)



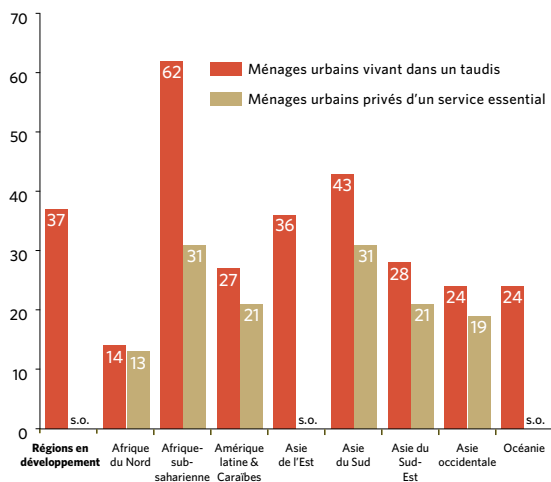
Des études récentes confirment les observations empiriques selon lesquelles ce sont surtout les femmes qui se chargent d'aller chercher l'eau lorsque les locaux d'habitation ne sont pas approvisionnés. Les femmes sont deux fois plus souvent responsables de la collecte de l'eau que les hommes, tandis que les enfants vont chercher l'eau dans 11 % des ménages. Les filles sont plus nombreuses à aller chercher l'eau que les garçons.

CIBLE

Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Des interventions simples et bon marché pourraient améliorer considérablement la vie de beaucoup d'habitants de taudis

Ménages urbains vivant dans des taudis caractérisés par l'absence d'un service essentiel, 2005 (Pourcentage)



L'absence de systèmes améliorés d'assainissement et le manque d'eau sont deux des quatre facteurs qui caractérisent les bidonvilles urbains, les autres étant la non-durabilité du bâti et le surpeuplement. En 2005, à peine plus d'un tiers de la population urbaine des régions en développement vivait dans des bidonvilles; en Afrique subsaharienne, la proportion était de plus de 60 %.

En Afrique subsaharienne, la moitié des ménages vivant dans des taudis était privée d'au moins deux services essentiels dans toutes les combinaisons possibles, qu'il s'agisse de l'accès à l'eau, à l'assainissement, de la non-durabilité du bâti ou du surpeuplement. Dans cette région, l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles exigera de gros investissements.

Dans de nombreux pays d'Afrique du Nord, d'Asie et d'Amérique latine, la vaste majorité des habitants des bidonvilles n'est privée que d'un seul des facteurs mentionnés ci-dessus. L'Afrique du Nord affiche non

seulement la concentration la plus faible de bidonvilles, mais neuf ménages sur 10 des quartiers de taudis sont privés uniquement d'assainissement ou d'espace vital. Les foyers de près des trois quarts des habitants de taudis en Asie affichent également une seule des caractéristiques des bidonvilles, le plus souvent le surpeuplement ou la non-durabilité du bâti. Même en Afrique subsaharienne, on rencontre des bidonvilles dans lesquels un seul service fait défaut, souvent l'assainissement. Des interventions simples et bon marché pour combler ces lacunes amélioreraient considérablement la qualité de vie des habitants des bidonvilles.

